

Actualisation d'informations bancaire

Par EMG, le 19/07/2012 à 15:44

Bonjour,

Je viens d'etre recemment contacte par ma banque me demandant de remplir un document afin 'actualiser les informations qu'elle detient sur mois. Il m'est precise que:

"La réglementation bancaire a renforcé les obligations des banques en matière de connaissance de leurs clients et de la sécurisation de leurs opérations" (Articles L561-6 et R561-12 du Code monétaire et financier – Arrêté du 2 septembre 2009)

et que "Les données personnelles ainsi recueillies seront utilisées dans le cadre de la gestion de la relation bancaire conformément aux obligations réglementaires"

Mon compte a ete ouvert en 2006 et depuis cette date rien ne m'a jamais ete demande.

Il m'est reclame de fournir:

- 1 photocopoe de ma piece d'idnetifie
- 1 justificatif de domicile
- 2 derniers bulletins de salairs

I m'est par ailleures demanader remplir un formaulaire avec les informations suivantes:

- le montant de mon patrimoine (hors biens immobiliers) ainsi que sa compostion (epargne bancaire, assurance vie...)
- le montant de mes revenus mensuels
- ma profession

Pourriez-vous me precisr mes droits? Dois-je repondre a la demande de ma banque?

Merci d'avance pour vos reponses.

EMG